Bittersalz pur, technique

Version: 2.1 Date de révision: 12.01.2012

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Bittersalz pur, technique
Sulfate de magnésium heptahydraté ($MgSO_4 \cdot 7H_2O$)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matière première pour l'industrie

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : K+S KALI GmbH
Bertha-von-Suttner-Str. 7
34131 Kassel
Allemagne

Téléphone : +49-(0)561-9301-0
Téléfax : +49-(0)561-9301-1753
Adresse e-mail : info@kali-gmbh.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Anti-Poisons, Strasbourg, France
Téléphone:+33 (3)88 373737

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification(67/548/CEE,1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Étiquetage selon les Directives CE (67/548/CEE)

Information supplémentaire : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.3 Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Substances

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS / No. ELINCS	Concentration [%]
sulfate de magnésium heptahydraté ($MgSO_4 \cdot 7H_2O$)	10034-99-8 231-298-2	> 99

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas de contact avec la peau : Rincer à l'eau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Diarrhée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés : aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	Protection respiratoire
Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter l'inhalation de la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.
Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans un endroit sec.
Précautions pour le stockage en commun	:	Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
Classe de stockage (Allemagne)	:	13 Substances solides non combustibles
Autres données	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Sans rapport

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Masque à poussière efficace.
Protection des mains	:	inutile dans les conditions normales d'utilisation
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	non demandé Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Mesures de protection	:	Ne pas respirer les poussières.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	:	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	cristallisé
Couleur	:	blanc
Odeur	:	très faible
pH	:	env. 8, à 25 °C, Solution aqueuse
Point/intervalle de fusion	:	770 °C
	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité	:	1,7 g/cm³
Hydrosolubilité	:	$MgSO_4$: 342 g/l, 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable

Température d'inflammation	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	Non applicable

9.2 Autres informations

Masse volumique apparente	:	env. 980 kg/m³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Aucun à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Aucun à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Oxydes de soufre

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50: > 2.000 mg/kg, rat, OECD 425, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité aiguë par inhalation	:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	> 2.000 mg/kg, rat, OCDE Ligne directrice 402, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Résultat: Pas d'irritation de la peau, EU Method B.46, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	lapin, Résultat: Pas d'irritation des yeux, OCDE Ligne directrice 405, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	souris, Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., OECD Guideline 429, substance anhydre

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro	:	Résultat: négatif, OECD 476, substance anhydre
Génotoxicité in vivo	:	donnée non disponible
Cancérogénicité	:	Ces informations ne sont pas disponibles. Selon l'expérience n'est pas prévisible
Toxicité pour la reproduction	:	rat, NOAEL: >= 1.500 mg/kg, OECD Guideline 422, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. Evaluation: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.
Tératogénicité	:	rat, NOAEL: >= 1.500 mg/kg, OECD Guideline 422, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. Evaluation: Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	:	rat, NOAEL: >= 256 mg/kg, OCDE Ligne directrice 453, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Information supplémentaire	:	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson	:	CL50: 680 mg/l, 96 h, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	:	CL50: 720 mg/l, 48 h, L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour les algues	:	CE50: 2.700 mg/l, 18 jr, Chlorella vulgaris (algue d'eau douce), L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour les bactéries	:	CE50: 84 mg/l, 0,5 h, Photobacterium phosphoreum

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité :

Non applicable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Elimination physico-chimique : Non applicable

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Halogènes organiques (AOX) : Non applicable

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

14.1 Transport par route

ADR

Remarques : N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

Code de restriction en tunnels : Sans rapport

14.2 Transport maritime

IMDG

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Transport aérien

IATA-DGR

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans rapport

14.5 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	:	WGK 1 pollue faiblement l'eau

État actuel de notification

REACH	:	Cette substance est exemptée d'enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.